

Avis de santé publique

Avis d'ébullition de l'eau pour Igloolik

22 juin 2020

Igloolik (Nunavut)

Le ministère de la Santé rappelle aux résidents de Igloolik qu'ils doivent jusqu'à nouvel ordre faire bouillir leur eau avant de la consommer.

Cette mesure préventive est adoptée en raison de la turbidité élevée de l'eau (eau trouble).

Pendant qu'un avis d'ébullition de l'eau est en vigueur, toute l'eau destinée à la consommation doit bouillir à gros bouillons pendant **au moins** une minute.

Il est essentiel de faire bouillir l'eau destinée :

- à la consommation;
- aux préparations pour nourrissons;
- à la préparation de jus et de cubes de glace;
- au lavage des fruits et des légumes;
- à la préparation des aliments;
- au brossage des dents.

On peut faire bouillir l'eau dans un chaudron ou une bouilloire sur la cuisinière ou dans une bouilloire électrique qui n'a pas de dispositif d'arrêt automatique.

Il n'est pas nécessaire de faire bouillir l'eau destinée à d'autres utilisations que celles indiquées ci-dessus.

###

Relations avec les médias :

Scott Hitchcox
Spécialiste des communications
Ministère de la Santé
867 975-5712
shitchcox@gov.nu.ca

News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhagtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.